



Pleac - Plan local d'éducation aux arts et à la culture *Territoire de la CCPR- Communauté de Communes du Pays Roussillonnais*

Ouverture APPEL A PROJETS TERRITORIAL 2018/2019
Mercredi 7 mars 2018

EPCC Travail et Culture

Séverine Sablière – 04 74 29 02 92 / 06 40 66 31 94 – mediation@travailetculture.com

Une équipe de 7 personnes dirigée par Philippe Briot – Présidente : Françoise Buniazet

Son expertise : Spectacle vivant et art contemporain

Ses missions

- Diffusion
- Soutien à la création
- Education artistique et culturelle
- Pôle ressources

Son réseau, ses partenaires

- Partenaires éducatifs du Pays Roussillonnais ainsi que le 1^{er} degré sur la circonscription Vienne1
- Partenaires culturels : cinéma Rex, Résidence d'artistes Moly-Sabata, GAC Annonay, La Source Annonay, CAC La Halle des Bouchers Vienne, le Médiathèque Elsa Triolet de Salaise-sur-Sanne et le Conservatoire du Pays Roussillonnais.

Les projets 2018/19

Tout au long de ses 33 années d'existence, Travail Et Culture n'a cessé de poser la question de notre rapport à la culture, et par là-même à notre culture d'origine. C'est pourquoi, tec a toujours défendu une éducation artistique et culturelle en direction des enfants et des jeunes, mais aussi de ceux qui n'ont pas forcément l'habitude d'aller voir des spectacles, des expositions...

En 2000, dès la mise en place d'un Jumelage avec l'Éducation Nationale soutenu par la DRAC Rhône-Alpes, tec a réfléchi avec les partenaires éducatifs du territoire à la conception et à la mise en place d'un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) pour les scolaires. En 2012, ce parcours s'est ouvert aux temps périscolaire et extrascolaire. Le PEAC est soutenu par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, le Conseil Départemental de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône Alpes et l'État au travers de la DRAC Auvergne-Rhône Alpes.

Les objectifs du Parcours :

- l'ouverture culturelle des publics
- la rencontre avec les artistes
- la pratique artistique en lien avec les spectacles et les compagnies accueillies
- les collaborations avec les structures éducatives (temps scolaire et hors temps scolaire) et culturelles du territoire

Ce Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle donne la possibilité en temps scolaire ou hors temps scolaire de construire des projets autour de quatre champs artistiques :

- Art contemporain : « Partage d'œuvres, œuvres en partage » est une exposition itinérante dans les établissements (scolaire et hors temps scolaire) d'œuvres prêtées chaque année par des artistes (plasticiens, designers,...). À partir de ces œuvres, la structure a la possibilité de travailler avec l'artiste de l'œuvre exposée.

- Théâtre/Musique/Cirque : dans le cadre du temps scolaire et hors temps scolaire, ces champs artistiques sont abordés au travers « Des classes qui jouent ».

- Danse contemporaine : dans le cadre du temps scolaire et hors temps scolaire, ce champ artistique est abordé au travers « Des rencontres des classes qui dansent ».

- Cinéma/images : dans le cadre du temps scolaire et hors temps scolaire, ce champ artistique est abordé au travers du « Petit Cinéma de classe ». En fin d'année, en temps scolaire, les films réalisés sont présentés devant les classes participantes au cinéma Le Rex au Péage de Roussillon.

Il permet également :

- de rencontrer les artistes ou compagnies en résidence de création sur le territoire lors de répétition publique.
- de visiter une salle de spectacle pour les groupes/classes (lorsqu'elle est montée pour un spectacle ou une résidence) accompagné du régisseur et de la médiatrice culturelle.
- de venir assister à un spectacle de la saison culturelle de tec.

Les notions de résidence et de parcours au cœur du projet

La notion de résidence se définit dans le sens d'une présence lors d'une « résidence mission » d'un artiste sur le territoire dans un temps donné ayant pour objet son rapport direct avec l'enfant et le jeune dans un geste commun de création artistique. Le fait d'articuler cette notion de résidence à celle de diffusion ou de création, permet aussi à l'enfant et au jeune d'être également confrontés à une production de l'artiste réalisée ou en cours d'élaboration, notamment dans le cadre d'une « résidence territoriale ». L'objectif étant de permettre à un moment donné au jeune et à l'enfant de voir un spectacle ou une exposition, de participer à un atelier de pratique artistique ou d'assister à une répétition publique dans le cadre d'une résidence artistique. Ces possibles s'inscrivent alors dans une démarche cohérente de parcours à partir duquel de nombreux partenariats peuvent se développer entre les acteurs éducatifs et culturels du territoire.

La médiation comme élément central du projet

L'action de Travail Et Culture se situe dans le champ de la médiation, espace en perpétuelle construction entre les projets artistiques et les publics favorisant le rapport direct aux œuvres, leur approche perceptive et analytique ainsi que la pratique effective. C'est pourquoi, la médiation doit favoriser une articulation entre les missions de soutien à la création et de diffusion afin d'alimenter d'un point de vue artistique le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les artistes et compagnies qui devraient intervenir en 2018/2019

- Slash/Gordon : Théâtre et musique
- Marcelle Bonaventure et Cie : théâtre
- Collectif le Matrice : musique, rap/slam, vidéo/image
- Compagnie Malka : danse contemporaine, hip hop et capoeira
- Compagnie Ver à soie – Frédéric Verschoore : danse contemporaine, flamenco.
- Aurélie Loiseau : conte, théâtre d'objets et chant.
- Laurence Vielle et Vincent Granger : projet « Ô Théo » en théâtre (hors temps scolaire pour adultes)